

CHATEAUNEUF DE GADAGNE

Bulletin Municipal

N° 78 - Octobre 2015 Directeur de Publication : P. Molland - Comité de rédaction : A. Cangélosi - C. Germain - E. Klein - Imprimerie Quadrifolio



UNE RENTRÉE TRES CLASSIQUE et pourtant bien nouvelle...

Comme tous les ans, le mois de septembre a été marqué par la rentrée scolaire. Et à Châteauneuf de Gadagne, comme ailleurs, les enfants ont repris tranquillement le chemin de l'école.

Cette année l'école élémentaire Pierre Goujon accueille 172 élèves et l'école maternelle compte 92 inscrits (contre 102 l'an dernier), notamment parce que la promotion 2009 qui entre à l'élémentaire était plus importante que la promotion 2012 qui arrive en maternelle. Et les chiffres de l'INSEE tendent à montrer qu'il s'agit là d'une tendance durable...

Si le mois de septembre a permis aux écoliers du groupe scolaire de reprendre leurs marques, leur rythme, leurs habitudes, ils ont aussi découvert d'autres visages à la rentrée, car de nouvelles enseignantes ont rejoint notre commune : trois titulaires à l'élémentaire et deux à la maternelle. Nous souhaitons à chacune d'entre elles la bienvenue, ainsi qu'aux enseignantes non titulaires qui sont nommées pour un an à Châteauneuf de Gadagne.



Au delà des personnes, il y a eu d'autres nouveautés pour nos enfants. En effet, pendant l'été, deux nouvelles structures de jeux ont été installées dans la cour haute de l'école élémentaire : un tunnel et un pont de singe ont rejoint le toboggan. Sur la cour basse, deux tables équipées de bancs ont été mises en place à côté de la structure d'escalade. Il est vrai qu'au désespoir des enfants, nous avons dû nous séparer, il y a quelques années, de structures de jeux anciennes pour des raisons de normes de sécurité. Un projet d'investissement sur trois ans a permis d'installer au total quatre nouveaux équipements. Ils ont été choisis

en concertation avec des enfants, des parents d'élèves, l'équipe du CLAE et les enseignants de l'école élémentaire.



Ces jeux seront les premiers témoins de la vie trépidante de nos enfants dans la cour de récréation et permettront à chacun d'entre eux, nous l'espérons, d'inventer des histoires plus abracadabrantes les unes que les autres.



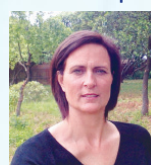
Des travaux ont été également réalisés à la bibliothèque de la Maternelle, pour améliorer l'isolation acoustique et thermique et optimiser l'utilisation de l'espace, notamment pour les activités périscolaires de la pause méridienne. De plus le parquet de la salle de motricité a fait peau neuve et a retrouvé son éclat d'antan.

Nous remercions les services techniques et des espaces verts qui ont œuvré cet été pour remettre en état le groupe scolaire : peinture, petits travaux de réparation et d'amélioration, changement du sable, entretien des cours...

L'automne vient d'arriver, les vacances d'été semblent déjà loin, la rentrée se conjugue déjà au passé... dans peu de temps les enfants nous rappelleront que Noël est bientôt là...

Bon mois d'Octobre à tous!

Marielle FABRE
Adjointe au Maire



AGENDA D'OCTOBRE

1	AKWABA <i>Pop rock</i>
4	PIMPRENELLES <i>Jardin d'automne</i>
9	APEI <i>Opération brioches</i>
	MEDIATHEQUE <i>Vernissage Exposition</i>
10	APEI <i>Opération brioches</i>
	FOYER RURAL <i>Randonnée pédestre</i>
	TAGADAGNE <i>Vide Dressing</i>
	MEDIATHEQUE <i>Thé littéraire</i>
11	AKWABA <i>Reggae</i>
	APEI <i>Opération brioches</i>
13	LI BON VIVENT <i>Jeux de société</i>
14	LA STRADA <i>Film Difret</i>
17	LA POSTE EN DANGER <i>Rassemblement devant la Poste</i>
	MEDIATHEQUE <i>Le Marché aux histoires</i>
	AMISTANCO <i>Vernissage exposition de peinture</i>
18	AKWABA <i>Reggae / Dub / Hip-hop</i>
	AKWABA <i>Festival cirques jeune public</i>
20	MAIRIE <i>Réunion publique sur la "Mutuelle"</i>
24	MEDIATHEQUE <i>Atelier d'écriture</i>
27	LI BON VIVENT <i>Jeux de société</i>
28	ANIMOTHEQUE <i>Atelier de création</i>
31	MEDIATHEQUE <i>Atelier Halloween</i>
	AKWABA <i>Rock déjanté et psychédélic</i>

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2015

Equipement numérique de la médiathèque

La nouvelle réglementation de prêt de livres numériques impose aux bibliothèques un certain nombre de contraintes qui rendent impossible l'acquisition de liseuses pour le moment. En conséquence, le plan de financement approuvé par le conseil municipal le 15 juin a été modifié.

Installation de toilettes publiques

Le Plateau de Campbeau n'offre pas de sanitaires suffisants au regard de sa fréquentation. Il est prévu de mettre en place (plan triennal, des sanitaires publics automatiques, bien équipés et toujours propres, sans pour autant mobiliser de personnel (cabine autonettoyante) . Afin de financer ce projet, le conseil a approuvé le plan de financement et autorisé le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention correspondants.

Pénalités C.L.A.E.

Le C.L.A.E. est parfois confronté à des parents qui viennent chercher leurs enfants avec du retard, et le dialogue ne suffit pas toujours à régler ces situations, et pour faire comprendre que ces retards induisent un coût supplémentaire pour la Ville, puisqu'il faut rémunérer les animateurs présents. Un rappel écrit sera adressé aux parents concernés, avant d'appliquer une pénalité forfaitaire de 15€.

Diminution des horaires de la Poste

Malgré une rencontre avec le Directeur et un courrier lui demandant à minima de maintenir le bureau ouvert le samedi matin, la Poste a maintenu sa décision de réduire les horaires d'ouverture. Cette situation est dommageable pour les habitants de la commune qui souvent travaillent en semaine et ne disposent que du samedi matin pour récupérer des colis ou réaliser des opérations au guichet. La Poste ne tient pas compte également des besoins des personnes à mobilité réduite ni des conséquences en terme de déplacement. Le conseil municipal a voté une délibération pour rappeler que malgré le statut de la Poste, le service assuré est un service public qui, en tant que tel, ne peut simplement obéir à des logiques de remplissage et de rentabilité, et demander à la Poste de reconsidérer sa décision et de maintenir le bureau de poste ouvert le samedi matin.

Ravalement de façade

Depuis 2014, la législation prévoit la dispense de formalités pour les travaux de ravalement auparavant soumis à déclaration préalable, à l'exception des secteurs protégés et des communes ayant délibéré pour soumettre ce type de travaux à déclaration préalable.

Afin de faire respecter au mieux les règles d'urbanisme, le conseil a décidé de

soumettre tous travaux de ravalement de façades au dépôt d'une déclaration préalable sur tout le territoire de la commune.

Site de la Chapelle – Tarifs

A compter du 1er octobre, la commune gèrera directement le site de la chapelle dans l'attente de la mise en oeuvre d'une délégation de service public. Le conseil a approuvé les tarifs applicables à cette date.

Modification du tableau des effectifs

Avancements de grade

Suite à la réussite d'un agent à l'examen professionnel, un poste à temps complet d'adjoint administratif de 1ère classe est créé. La nomination de cet agent permet d'ouvrir un nouveau poste d'adjoint administratif de 1ère classe sur lequel sera affecté un autre agent qui en remplit les conditions.

Modification de temps de travail

Le poste de responsable des équipes municipales de la maternelle (ATSEM et personnel d'entretien) a été créé à l'occasion de la mise en place de rythmes scolaires. Le temps nécessaire aux réunions de l'équipe, à la coordination avec le C.L.A.E. élémentaire et avec le corps enseignant doit être légèrement augmenté. Afin de mener à bien ces missions, 72 h par an seront ajoutées sur le temps de travail du responsable de service. Un agent de l'école maternelle actuellement en disponibilité reprendra ses fonctions sur un poste disponible à la maternelle à compter du 1er octobre. Afin de permettre cette reprise, il sera créé un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet.

Création de postes dans le cadre de la gestion directe du site de la Chapelle

Dans l'attente de la mise en oeuvre d'une délégation de service public, la gestion directe du site implique la création des emplois suivants : un poste de *gérant-cuisinier* à temps complet d'une durée de un an renouvelable (cet agent aura la charge des réservations, des encaissements, de la gestion des repas et la responsabilité du bon fonctionnement du site), et un poste d'agent d'hôtellerie polyvalent à temps complet d'une durée d'un an renouvelable, bénéficiant d'un logement attribué par nécessité absolue de service.

Logement de fonction

La législation prévoit que le conseil municipal a compétence pour lister les emplois susceptibles de bénéficier d'un logement de fonction. L'autorité territoriale prend ensuite les arrêtés nominatifs attribuant, le cas échéant, un logement de fonction, selon les règles, soit au titre de *concession de logement pour nécessité absolue de service*, soit au titre d'une convention d'occupation à titre précaire, avec astreinte.

Il y a nécessité absolue de service lorsque l'agent ne peut accomplir normalement son service, notamment pour des raisons de sûreté, de sécurité ou de responsabilité, sans être logé sur son lieu de travail ou à proximité immédiate. Dans ce cas, la prestation du logement nu est attribuée à titre gratuit (*hors charges afférentes au logement* - eau, gaz, électricité, chauffage). La concession est accordée à titre précaire et révocable. Sa durée est strictement limitée dans le temps et est liée à l'exercice effectif des fonctions nécessitant la concession. Le conseil municipal a adopté comme précisé ci-après :

- **Emploi ouvrant droit à un logement par nécessité absolue de service** : Agent polyvalent sur le site de la Chapelle

- **Obligations liées à l'octroi du logement** : Gardiennage du site

Transfert de compétence

Le conseil municipal a acté le transfert de la **compétence assainissement (collectif et non collectif)** à la Communauté de Communes ainsi que la modification des statuts correspondante.

Assainissement collectif

Le contrat actuel de délégation de service public (DSP) arrive à échéance le 31 décembre prochain. Suite aux négociations menées avec le candidat retenu, **les tarifs perçus par le délégataire diminueront de 38 %**. Sous le contrat actuel de DSP, le niveau du tarif du délégataire laissait peu de marge de manœuvre à la collectivité pour financer ses investissements. Avec la baisse du tarif du délégataire et **sans que le coût augmente pour l'usager**, la collectivité peu revaloriser la redevance communale. Cette revalorisation permettra de pouvoir enfin dégager un autofinancement pour les investissements et notamment pour le financement à moyen terme d'une nouvelle station d'épuration. Le conseil municipal a approuvé les tarifs suivants (part commune) qui seront applicables à compter du transfert de la compétence à la Communauté de Communes.

Tarifs actuels

Abonnement (par an)		
Part SDEI	1	47,92 €
Part Commune	1	7,78 €
Consommation (par m3)		
Part SDEI	120	0,7555 €
Part Commune	120	0,405 €

Tarifs retenus

Abonnement (par an)		
Part SDEI	1	26 €
Part Commune	1	29 €
Consommation (par m3)		
Part SDEI	120	0,50 €
Part Commune	120	0,65 €

INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Date limite de remise des articles : le 20 du mois

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : Resogarde 3237

Médecins de garde : 04 90 23 16 16

Infirmières - Place de la Poste

DEMEURE-LAURENT 04 90 22 50 97

04 90 83 97 14 06 12 13 62 36

RABBIA-LAUTIER 06 87 55 80 14

LANZALAVI 06 84 53 62 22

Infirmières - 5, rue du Paty

PUTTI 06 29 35 63 18

GUEIT 06 68 72 36 70

Autres Numéros

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison 05 61 77 74 47

CCAS

Maladie d'Alzheimer et troubles de la mémoire

Une permanence vous est proposée le **1er mercredi du mois**, de 9h30 à 11h30, à la Mairie et ce à partir de **novembre**.

Soutien et accompagnement des familles
Information sur les aides existantes pour la prise en charge de la personne malade au domicile, sur les solutions de répit.

Les deux prochaines permanences auront donc lieu :

- le **mercredi 2 novembre** et

- le **mercredi 4 décembre**

OPERATION BRIOCHES

La vente des brioches aura lieu le **vendredi 9 octobre** à la sortie des écoles à 16h, le **samedi 10 octobre** le matin sur la place de la Poste et le **dimanche 11 octobre** à la sortie de la messe.

Cette vente est réalisée dans le but d'améliorer la **qualité de vie des personnes handicapées** accueillies dans les établissements APEI du Vaucluse.

Sauvons notre Bureau de Poste

La pétition lancée par le collectif « **La Poste de notre village en danger** » a recueilli plus de 300 signatures, et les premiers résultats sont encourageants. Il faut, maintenant, que l'ensemble de la Population s'approprie ce mouvement.

Que nous soyons Agriculteurs, Artisans, Commerçants, Entrepreneurs, Employés, Ouvriers, Fonctionnaires, Chômeurs, Retraités, ou que nous exerçons une Profession libérale, que nous soyons jeunes ou moins jeunes, **nous sommes tous des Usagers de la Poste** et devons, à ce titre, nous mobiliser pour que soit préservée la qualité de ce Service Public.

Si nous acceptons, sans réagir, les réductions d'horaires, comme l'ont fait certains villages, il nous arrivera la même chose : notre Bureau de Poste sera transformé en Agence postale, puis, à plus ou moins long terme, disparaîtra inexorablement.

En approchant les 1000 signatures, nous donnerons au **Conseil Municipal un pouvoir supplémentaire dans les démarches qu'il a déjà engagées** pour demander le rétablissement des anciens horaires.

Préparons-nous, d'ores et déjà, au grand Rassemblement de tous les Castelnovins, le **samedi 17 octobre à 11h** devant le Bureau de Poste.

MUTUELLE

Dans le BM de juin dernier, nous avons lancé une enquête auprès des Castelnovins pour connaître leurs besoins et leurs attentes en matière de **complémentaire santé**.

A la lumière des informations recueillies par la commune et le CCAS, le choix d'une **Mutuelle** a pu être envisagé.

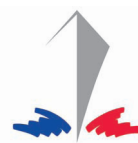
Afin de présenter la mutuelle retenue, **une réunion publique** aura lieu le **mardi 20 octobre** à 18h30 à la salle l'Arbousière

Cette mutuelle a été choisie parce qu'elle propose un **service qui nous semble de qualité et de proximité, assorti de tarifs préférentiels**.

CLIC

Les permanences du **Centre Local d'Information Communale** reprennent elles aussi le **1er mercredi du mois** en Mairie de 14h30 à 17h et ce à compter de **novembre**.

LA MARINE NATIONALE RECRUTE



Vous avez entre 16 et 30 ans
De niveau 3e à bac +5

La Marine Nationale propose cette année plus de 3000 emplois dans 35 métiers différents.

Pour tout renseignement, s'adresser au

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées - Bureau Marine
28, rue des Catalans – 13007 MARSEILLE

04 13 59 48 39 – 04 13 59 47 22

Cirfa.marseille@marine.defense.gouv.fr

www.etremarin.fr

LA MAIRIE RECRUTE

Pour l'équipe voirie/ bâtiments des services techniques :

Un agent en C.U.I./C.A.E (1)
éligible au contrat C.U.I./C.A.E. et disposant du permis VL

Aptitudes souhaitées

Sens du travail en équipe
Autonomie dans le travail

Missions

(sous les ordres du Chef d'équipe voirie et bâtiment)

Nettoyage diverses salles communales
Balayage

Jours de travail

Jeudi et vendredi toute la journée, samedi matin et dernier mercredi du mois toute la journée.

Contrat et rémunération

Rémunération : S.M.I.C. horaire
Temps de travail : 20 heures par semaine.
Durée du contrat : du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016, renouvelable une fois.

Envoi des candidatures avant le **15 octobre 2015**, à l'attention de M. le Maire, Place de la Pastière 84470 Châteauneuf de Gadagne

Joindre C.V. et lettre de motivation.

Le candidat devra avoir vérifié auprès de Pôle Emploi qu'il est bien éligible au dispositif CAE.

(1) CUI : Contrat Unique d'Insertion

CAE : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi

Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE (2)

DES LENDEMAINS DIFFICILES

DES TROUBLES DANS LE COMTAT

Province essentiellement rurale (contrairement à Avignon tournée vers le monde extérieur par le Rhône) le Comtat craignait d'avoir à supporter, de la part du roi de France, des impôts plus élevés et surtout des charges militaires qui lui étaient jusqu'ici épargnées, s'il avait, comme la cité des Papes, demandé son rattachement à la France. L'antagonisme entre Avignon et Carpentras était total, et les députés comtadins accusés de n'être « *qu'un ramassis d'aristocrates* ».

En 1791, la guerre civile éclate dans les états pontificaux : une armée avignonnaise s'empare de Cavaillon et met la ville au pillage, ce qui provoque la panique dans tout le Comtat.

Châteauneuf de Gadagne, au passage, est occupé, et ses habitants désarmés. Dès le lendemain, tous les citoyens actifs (180 personnes) sont convoqués dans la chapelle des Pénitents blancs, et le conseil municipal votera une motion exprimant le souhait unanime *de s'unir à la ville d'Avignon*. Quelques jours après, on installera solennellement les armes du roi (fleurs de lys) dans la commune.

Pour autant, la guerre entre Avignon et Carpentras n'est pas achevée. La cité papale crée une fédération des communautés favorables à ses idées. Une trentaine de municipalités, dont la nôtre, y adhèrent. Cette fédération décide que les anciens états du Pape prendront désormais le nom de « **Département de Vaucluse** ».

En face, s'organise autour de Carpentras, « *l'Union de Sainte-Cécile* », dans laquelle une quarantaine de communes se trouvent assemblées. Ses partisans, entrés à Vaison la Romaine (seule ville favorable au rattachement à la France) assassinent son maire et son adjoint, dans des conditions atroces.

Dès la nouvelle connue à Avignon, l'indignation éclate et la formation d'un corps de volontaires sous le nom « *d'Armée de Vaucluse* » se met en marche et livre bataille à Sarrians (qui sera brûlée) et où des horreurs sont commises. Les communes menacées adhèrent alors aux idées avignonnaises.

Puis, c'est le tour de Carpentras d'être assiégée et bombardée par une puissante artillerie. **Patrice**, qui

commandait l'armée, soupçonné de trahison est abattu par ses propres soldats et remplacé par **Jourdan**, un des monstres les plus horribles de l'époque révolutionnaire, qui ne savait ni lire ni écrire, et qui est plus connu sous le sobriquet de « **Coupe-Tête** ».



Jourdan "Coupe-Tête"

La première attaque a lieu le samedi de Pâques sans succès. Une trêve s'instaure pendant les jours saints, puis les combats reprennent en vain, mais des exactions et des atrocités sont commises par les assiégeants dans la contrée. L'arrêt des combats ne sera obtenu qu'après l'acceptation par l'Assemblée nationale de la réunion du Comtat et d'Avignon à la France.

Mais le retour de Jourdan et de « *l'Armée de Monteux* » à Avignon, entraîne de nouveaux conflits, cette fois dans la ville même, dans laquelle **Coupe-Tête** fait régner la terreur : dans la nuit du 16 au 17 octobre 1791, soixante-treize détenus sont massacrés à coups de barres de fer, et leurs corps jetés dans la glacière du Palais des Papes. Cette exécution est connue sous le nom de **massacre de la glacière d'Avignon**.



Le massacre de la glacière

L'ELECTION DU PREMIER MAIRE

Devant l'enthousiasme général et sous la poussée de l'opinion publique, le gouvernement pontifical dut adopter les lois françaises dans ses états d'Avignon et du Comtat Venaissin.

Le 22 juin 1790, l'organisation des municipalités fut modifiée, et les consuls de Châteauneuf de Gadagne convoquèrent le 11 juillet, dans l'église, les citoyens actifs pour procéder à l'élection du premier maire de la commune, qui fut **Joseph Delacour**.

Furent ensuite élus cinq adjoints au maire, et douze conseillers municipaux.

Par décret du 9 août, l'Assemblée représentative du Comtat Venaissin supprima les justices seigneuriales et autorisa le conseil communal à élire un juge, un lieutenant de juge et un greffier.

L'ancien régime avait vécu...



Le Faisceau de licteur, premier emblème de la République

De même, au niveau régional, les anciennes vigueries furent supprimées et remplacées par les *districts* (arrondissement) et les *cantons*. Châteauneuf de Gadagne forma d'abord un canton avec Jonquerettes et Caumont, Châteauneuf et Caumont ayant alternativement le titre et les attributions de chef-lieu de canton.

Trois ans plus tard, ce canton fut supprimé et Châteauneuf rattaché à celui de Morières, puis du Thor, avant de l'être finalement au canton de l'Isle sur la Sorgue.

En 1791, Gadagne fit partie du département des Bouches-du-Rhône, et **ce n'est qu'en 1793, lorsque le département de Vaucluse fut créé** que notre commune fut rattachée au district d'Avignon.

gne, village provençal

LA REUNION A LA FRANCE

L'Assemblée Constituante n'avait cessé de s'intéresser aux affaires du Comtat, et des projets d'intervention et même d'annexion avaient fréquemment été discutés. Les émissaires envoyés dans le Comtat revinrent à Paris en déclarant que l'annexion seule pourrait mettre fin à la guerre civile. Un rapport du député **Menou** apportait les vœux de réunion à la France émis par la majorité des habitants du pays. Sur 98 communes, dont 71 avaient pris part au vote, 52 s'étaient prononcées pour la réunion, 19 contre et 27 s'étaient abstenues. **Le rapport concluait donc à la réunion, laquelle fut votée et ratifiée le 14 septembre 1791.**



Le député Jacques de Boussay Menou

La loi fut portée solennellement à la connaissance des habitants de Châteauneuf par la municipalité (voir ci-contre).

Notre village a alors complètement perdu la personnalité spécifique qu'il conservait jalousement depuis la légendaire origine de sa fondation, et cela malgré les changements dans les dynasties de ses seigneurs féodaux, eux aussi intéressés au maintien du privilège. Ces changements de suzerains laissaient toujours intact son vieux statut fondamental, base de ses droits et de ses privilèges particuliers.

Le voilà dès ce 14 septembre 1791, en vertu du décret d'annexion du Comtat Venaissin et d'Avignon, **dans le statut commun de tous les villages et villes de France**, en un mot « dans le courant national, suivant les destinées de notre belle Nation et partageant sa joie dans ses jours de gloire, de prospérité, de tranquillité, partageant ses inquiétudes, ses douleurs, ses sacrifices dans ses jours de tristesse, de douleurs et de deuils. Saluons le Vieux Châteauneuf dans ses Consuls, qui surent bien garder et défendre au besoin, ses droits souvent méconnus ou contestés. Saluons sa population que la misère et les calamités touchèrent fréquemment, mais qui opposa à tous ces maux la patience ferme, stoïque des vrais fils du sol, des manants » (Gimet et Brémond).

LE DECRET PORTANT REUNION A LA FRANCE

Voici comment le décret portant réunion du Comtat à la France fut annoncé à la population castelnovine :

« L'an 1791, le 3 novembre, la municipalité de ce lieu ayant reçu le jour d'hier par un cavalier expressément envoyé par les commissaires civils députés par le Roi dans les ci-devant Etats d'Avignon et du Comtat Venaissin, le décret de l'Assemblée Nationale du 14 septembre dernier, sanctionné par le Roi portant réunion desdits Etats d'Avignon et du Comtat Venaissin à l'Empire français, lequel ordonne à tous les tribunaux, corps administratifs et municipalités, de le faire transcrire sur leurs registres, livres publics et afficher dans leurs ressorts et départements respectifs et exécuter comme loi du Royaume.

Messieurs les Maires, Officiers municipaux et procureurs de la commune de Châteauneuf de Gadagne, décorés de leurs écharpes, accompagnés des notables de ladite commune et suivis de presque tous les habitants du lieu, se sont rendus à l'église paroissiale où, après avoir assisté au Saint-Office et saint sacrifice de la messe, sont sortis de ladite église et arrivés sur la plateforme d'icelle, où tout le peuple se trouvait assemblé, ils ont fait procéder par le Secrétaire-greffier de la municipalité, à la lecture

et à la publication du susdit décret avec toute la solennité qu'ils ont pu y mettre, soit par le son des cloches, au bruit du tambour, soit soit par une décharge de boîtes, laquelle lecture finie tout le peuple assemblé en a témoigné sa joie par frappement des mains en prononçant et criant « Vive le Roi ! ».

De là étant descendus à la place publique, même lecture et publication y ont été faites et ensuite au planet de la porte du lieu, dite d'Avignon, à chacun desquels trois endroits, les dits Maires et Officiers municipaux ont fait afficher par le Valet de ville, en leur présence et de tout le peuple assemblé, un placard dudit décret.

Après quoi, la municipalité s'étant retirée dans la maison commune, elle a fait procéder à la transcription du décret dans le livre des registres de la commune. »



JEAN-ANTOINE PERTUIS

A l'occasion du rattachement de notre village au canton de Morières en 1794, **Jean Antoine Pertuis**, juge de paix, se fit un nom.

Il était juge de paix à Caumont, en résidence à Gadagne. Il s'illustra par de nombreux discours patriotiques dont l'un, célèbre, en langue provençale, lui valut les honneurs de l'impression par la municipalité de Morières.

Voici quelques lignes de cette allocution qui débute comme un sermon (**et avec l'orthographe d'avant Mistral**) :

Décret du 11 thermidor, de mention honorable de l'hommage fait à la Convention nationale par le citoyen Treich d'un ouvrage intitulé : La morale démontrée par principes sans le secours des opinions religieuses.

Le citoyen Treich, général de brigade à l'armée des Pyrénées-Occidentales, fait hommage à la Convention d'un ouvrage intitulé : La morale démontrée par principes sans le secours des opinions religieuses.

Mention honorable, renvoi au comité d'instruction publique.

Exemple de mention honorable de la Convention

« Cher citoyen, sé voulen ben sincéramen affermi la Républico, e qué trioumphié de seis énémis de toute coulour, redoublen de zèlo per ello, siguen pas tans afama dei ben d'agueste mounde, faguen nostis esfors per desracina, per estoufa l'ahiranço e la vengeance ».

(Chers citoyens, si nous voulons bien sincèrement affermir la République, et qu'elle triomphe de ses ennemis de toutes couleurs, redoublons de zèle pour elle, ne soyons pas si affamés des biens de ce monde, faisons nos efforts pour déraciner, pour étouffer la haine et la vengeance).

L'accusateur public du département, pour marquer sa satisfaction, ordonna une deuxième édition du discours, et la Convention lui accorda une **mention honorable**.

Si ce discours en langue provençale fut considéré comme important, c'est qu'il assurait sa compréhension par le peuple des campagnes, à peu près ignorant du français.

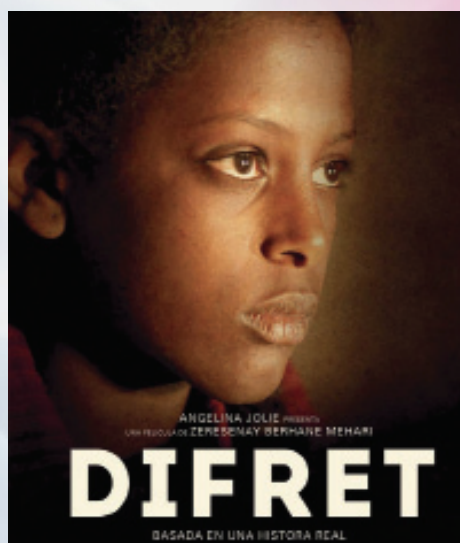
ANIMOTHEQUE

La ludothèque associative ***l'Animotheque*** organise un atelier de création «*mon carnet de voyages sur la route de la soie*» **mercredi 28 octobre**, de 14h30 à 16h30 dans sa salle habituelle à l'étage de la médiathèque. Cette animation, destinée aux enfants à partir de 8 ans, est gratuite mais la réservation est obligatoire sur animotheque@netcourrier.com.

LA STRADA

Mercredi 14 octobre à 20h30, Salle des Pénitents : **Difret**.

Un film de Zeresenay Mehari (Ethiopie)
Avec Meron Getnet, Tizita Hagere, Haregewine Assefa



Près d'Addis Abeba, Hirut, 14 ans, est kidnappée sur le chemin de l'école : une tradition ancestrale veut que les hommes enlèvent celles qu'ils veulent épouser. Mais Hirut réussit à s'échapper en tuant son agresseur. Accusée de meurtre, elle est défendue par une jeune avocate, pionnière du droit des femmes en Ethiopie. Leur combat pour la justice commence, mais peut-on défier une des plus anciennes traditions ?

ARTS DU MIME

Ateliers de Création autour des arts du mime pour enfants, ados et adultes.

Ces ateliers permettront à chacun de s'exprimer et de développer son côté créatif et prendre conscience de l'espace qui l'entoure et du potentiel parfois dormant ou dispersé de son corps à travers les arts du mime et le travail de création. Intervenant: **Thomas Tort**
Pour tout renseignement: 06.86.20.55.69

Une pointe d'humour

Tout homme a besoin d'une femme, ne serait-ce que parce qu'on ne peut pas toujours râler contre le gouvernement.

Robert Rocca

LI BON VIVÈNT

Mardis 13 et 27 octobre : jeux de société à 15 h, salle Anfos Tavan

Du 2 au 9 octobre : nous serons 52 à parcourir, durant une semaine, la Sardaigne, pour notre voyage annuel.

N'oubliez pas de vous inscrire pour :

- **le repas dansant** du dimanche 8 novembre, à partir de 12h30, salle de l'Arbousière avec « *Sympa Musette* ». (Adhérent : 30€, non adhérent : 35€).
- **le voyage à Lloret del Mar** (Espagne) du 14 au 17 novembre, hôtel Mediterranean Sand, soirées animées et repas buffet. (150€ par personne)
- **le Gala de clôture** le dimanche 22 novembre (Adhérent 10€, non adhérent 15€).



Les participantes à la journée récréative *Bioglobe* ont été vivement intéressées par la conférence sur la magnétothérapie et ont pu tout au long des animations gagner de nombreux cadeaux.

Inscriptions et renseignements :

Éliane Rolland : 06 30 63 63 54

Hervé Hugues : 06 71 52 71 96

Courriel : asslbv@laposte.net

TAGADAGNE

L'association **Tagadagne** organise le **10 Octobre** (ouverture exposants à 7h et au public de 8h à 17h30) un **Vide Dressing** à la salle Anfos Tavan.

Cela donnera l'occasion à ceux qui le désirent de vider leurs penderies et armoires.

Venez donner une seconde vie à vos vêtements, chaussures, sacs, chapeaux, bijoux et autres accessoires (*seuls ces articles seront autorisés à la vente durant cette journée*).

Rejoignez-nous pour passer une journée en toute convivialité et profitez-en pour vendre ce qui ne vous sert plus ou renouvelez votre garde-robe.

Pensez à réserver préalablement un emplacement (10€) à l'adresse suivante tagadagne@yahoo.fr car les places sont limitées.

FRANCE PATCHWORK

Ateliers de l'Association, de 14h à 17h à la salle Anfos Tavan.

Planning du mois d'octobre :

Jeudis 1er et jeudi 15

Vendredis 9 et 30

Pour tous renseignements venez nous rencontrer.

JARDIN D'AUTOMNE

La 4ème édition de *Jardin d'Automne* arrive enfin avec un programme encore plus riche. Le château de la Chapelle, le Parc et la salle de l'Arbousière vous ouvrent leurs portes avec de nombreuses animations à consulter sur www.les-pimprenelles.com.

La liste des pépiniéristes s'allonge pour le plus grand plaisir des jardiniers et il y aura quelques surprises de dernière minute.

Le programme entièrement gratuit démarre dès 9h et se terminera à 18h sur « *Secte, insectes* », une représentation théâtrale pour tous les publics. Le concert de *Foxa Swing* aura lieu en début d'après-midi. Un véritable parcours oenologique sera proposé par la *Confrérie des Terroirs d'Avignon* avec des adaptations pour les plus jeunes.

Reconnu pour la qualité de ses intervenants spécialisés, *Jardin d'Automne* n'en est pas moins un temps convivial, familial avec des animations pour tous.

Une restauration est prévue sur place pour permettre à chacun de passer une agréable journée. Réservez assez tôt certains ateliers et sorties, car les places seront vite limitées, au 06 81 55 64 60.



Insectissime

Botanique sensuelle

Le temps des vendanges

Dans les pas de Jean-Henri Fabre

* *Marché aux plantes* *

Troc aux plantes



Tous publics
Accès pour
les personnes
à mobilité réduite



LA CASTELNOVENCO

ERRATUM

Jour de chasse : **le dimanche uniquement** de l'ouverture générale **au 11/10** (et non pas au **4/10** comme nous l'avons indiqué par erreur dans le précédent BM).

VIE PAROISSIALE

Catéchèse

Mardi 15 septembre, une quarantaine d'enfants se sont retrouvés dans notre église paroissiale pour l'ouverture de la catéchèse 2015/2016.

Un nouvel horaire le mardi de 17h à 18h permet aux enfants de poursuivre leurs activités péri scolaires et sportives le mercredi et de recevoir ainsi l'enseignement religieux.

Mouvement Chrétien des Retraites (MCR)

Ce mouvement se réunit tous les 2^e jeudi après-midi du mois à la maison paroissiale pour dialoguer et échanger suivant un thème qui, cette année est "*voici que je fais toutes choses nouvelles*". Il s'adresse à toute personne retraitée et désireuse d'approfondir et d'enrichir sa foi.

Dates à retenir

Le **1er novembre**, Fête de la Toussaint, étant un dimanche, la messe aura lieu à 10h comme d'habitude et le 2 novembre, une messe sera dite à l'intention des défunts de l'année de nos 2 paroisses.

Association Paroissiale

Nous avons 3 emplacements de parking privatifs derrière la maison paroissiale à la location. Renseignements **04 90 22 52 90**.

CENTRE EQUESTRE

Les Cavaliers du Comtat vous accueillent, tout au long de l'année, pour découvrir les nombreuses activités équestres : balade, baby-poney, pony-games, dressage, CSO, concours complet, endurance.

C'est un centre équestre familial et convivial où chacun trouve sa place, que l'on soit enfant, adolescent ou adulte, pour pratiquer l'équitation de loisirs ou en compétition.

Le club organise différentes activités, *ouvertes à tous*, pendant les vacances ainsi que l'organisation d'anniversaires tout au long de l'année.

En plus de l'offre d'enseignement, le centre équestre accueille des chevaux en pension et assure la remise en état de chevaux.

Contact : Marie-Charlotte Caputo :

06 60 08 43 76 - 750 chemin des Matouses

Site : cavaliersducomtat-84.ffe.com

AMISTANÇO

L'atelier de peinture a gardé ses portes ouvertes tous les mercredis de Juillet et Août, en attendant la rentrée de Septembre avec des peintres très heureux de retrouver toiles, pinceaux et couteaux, dans une ambiance collégiale.

Tous les artistes préparent l'exposition annuelle qui aura lieu du **17 au 25 octobre**.

Nous invitons tous les Castelnovins au vernissage du **Samedi 17 octobre** à 18h30.

Renseignements : Marie-France Lagier et Maïthé Laguerre (Tél. 06 16 10 38 39)

VELO CLUB

Durant l'été, 80 membres du VCTG de toutes générations se sont retrouvés au camping de Marcolès pour se reposer sans trop s'éloigner du monde du vélo. Les jeunes pousses ont pu rêver en côtoyant, lors du critérium international, des vedettes du Tour de France.

Du côté des compétitions, le club a organisé les courses de Châteauneuf de Gadagne et de Cabrières d'Avignon. Les coureurs ont, eux, participé à quelques courses selon la disponibilité accordée par leurs congés.

Le 13 septembre a eu lieu la journée des souvenirs Raymond Robert, Marcel Bernard et Denis Thurin. Vincenzo Zamagna termine à la seconde place en seniors après un magnifique sprint. Valentin Guillot est sixième en cadets. Quentin Bertrand est troisième en minimes.



Quentin Bertrand et Valentin Guillot (en bleu)

L'après-midi, s'est déroulée la journée des féminines qui servait de support au championnat de Vaucluse des minimes, des cadettes et des dames seniors. Le club a réussi le carton plein avec les titres de championnes de Vaucluse pour Victoire Plauche en minimes, Alizée Colas en cadettes et Mélissandre Galanti en seniors, catégorie dans laquelle le club réalise même le triplé avec Adeline Roux comme vice-championne et Barbara Mazoyer à la troisième place.



V. Plauche, M. Galanti et A. Colas

Les cyclotouristes ont roulé lors des rallyes hebdomadaires et ont organisé un nouveau rallye aux Vignères. Deux membres de cette section, Michel Napierala et Michel Sanchez ont participé, parmi les six mille inscrits, au raid Paris/Brest/Paris qu'ils ont terminé en un peu plus de soixante et dix heures.

Les coureurs vont maintenant pouvoir se consacrer au cyclocross en vue du challenge national qui aura lieu le 11 octobre à Albi.

Pour avoir des informations : Frédéric Plauche : fredvige@cegetel.com ou Laurence Bertrand : cyrlobertrand@free.fr

ECOLE SAINT-CHARLES

Les élèves de l'école Saint Charles étaient heureux de prendre le chemin de leur école et d'amorcer une nouvelle année scolaire, remplie de projets pour l'équipe éducative. Le thème de cette année porte sur « l'eau », il sera poursuivi et approfondi dans chacune des classes, dans le cadre d'un projet inter-disciplinaire, avec l'aide de nombreux partenaires et associations. L'aboutissement de ce travail ambitieux sera présenté à l'occasion de notre grande kermesse annuelle.

C'est un événement qui connaît un fort succès et que les enfants, entourés de leur famille, attendent avec impatience tant l'ambiance est agréable! Nous en profitons pour remercier toutes les personnes présentes durant notre fête qui viennent nous témoigner leur soutien ainsi que leur sympathie.

Chers parents, si vous êtes intéressés par une inscription dans notre petite école primaire (maternelle et élémentaire), n'hésitez pas à contacter durant toute l'année, Madame Sabrina Martel, le chef d'établissement, au **04.90.22.43.22**. Nous n'avons que très peu de places disponibles.

AKWABA

Jeudi 1er octobre : Septembre (ex-phyltre) + Loheem + Ugo Martinez dj set - pop rock 19h30 – 22h30 / gratuit sur réservation

Samedi 10 octobre : Hollie cook + Shaïan - reggae - 21h – minuit / 13 - 16€

Samedi 17 octobre : Brigante records party - Ondubground + Prendy + Atili bandalero + Art-x + Green cross + Don Camilo + Higher-light + Supa mana - reggae / dub / hip-hop 20h – 1h / 15 – 18€

Dimanche 18 octobre : Festival cirques divers : Akwabadaboum - Boris sur les planches - jeune public - 5€ tarif unique

Samedi 31 octobre : Poil + Postcoïtum - rock déjanté et psychédélic - 21h - 1h/ 9 - 12€

500 ch. des Matouses- com@akwaba.coop
06 70 14 34 99 / 04 90 22 55 54

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

L'Escolo vous counvido à veni emé nautre parla la lengo disancian, dans une ambiance conviviale. Pas d'inscription nécessaire et c'est gratuit.

Les cours : tous les lundis de 18h à 19h - Salle de Font-Segugno

La Chorale : tous les mercredis de 18h à 19h – Salle de l'Amistanço - Hommes et femmes – Chants contemporains.

NB. **L'après midi des 13 desserts** du **samedi 12 décembre** se déroulera exceptionnellement à l'Arbousière (en raison des élections régionales du 13 décembre qui rendent indisponible la salle A. Tavan).

MEDIATHEQUE

Exposition : « Un monde à protéger »

Exposition du Club Photo numérique du Foyer Rural du **9 au 31 octobre**, aux heures d'ouverture de la Médiathèque. Vernissage le **vendredi 9 octobre** à partir de 18h30 (entrée libre)

Thé littéraire

Samedi 10 octobre à 14h30

Présentation vivante et conviviale de livres de la Rentrée Littéraire (avec dégustation de thé) par Christine Philis-Ayme de la Librairie-Salon de Thé bio « *Le Haricot magique* » (Pernes les Fontaines). Sur réservation.

Le Marché aux Histoires

Samedi 17 octobre à 11h

Venez découvrir notre choix d'histoires à écouter ou à lire tout seul. Sur réservation. A l'étage avec *Chantal* pour les 7-10 ans
Au rez-de-chaussée avec *Michel* pour les 3-6 ans

Ateliers multimédia

Samedi 17 octobre de 14h30 à 16h

Découvrir le traitement de texte avec le logiciel *Open Office Writer*

Samedi 31 octobre de 14h30 à 16h

Approfondissement du traitement de texte avec le logiciel *Open Office Writer*

Places limitées : la participation aux 2 ateliers est souhaitée mais pas obligatoire

Atelier d'écriture

Samedi 24 octobre de 13h30 à 16h30

Ecrire à partir des photographies exposées par le *Club Photo Numérique du FRL* : un exercice à la portée de tous, accompagnés par Sabine Tamisier, auteure et comédienne.

Pour adultes. Sur réservation.

Atelier Halloween :

Ma cocotte à Sorcières

Samedi 31 octobre de 10h à 12h

Réalisez une cocotte en papier magique pour transformer vos amis en gentille ou en méchante sorcière. Avec Frédérique, pour les enfants à partir de 6 ans. Sur réservation.

Réservations et renseignements :

04.90.22.42.50 ou bibliotheque-chateauneufdegadagne@orange.fr

FOYER RURAL

Randonnée Pédestre

Prochain Week-End Rando

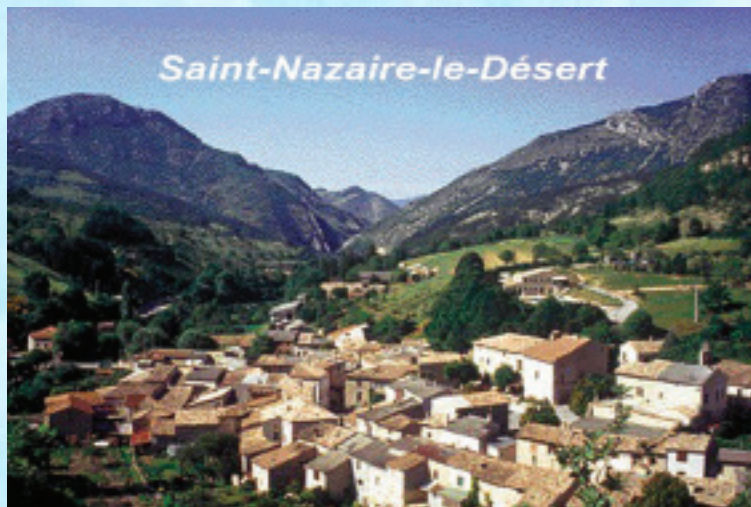
Les randonneurs du Foyer vous proposent de les accompagner sur les traces de Stevenson le week-end du **10/11 octobre**. Hébergement prévu à Anduze en demi-pension pour 39€/adulte. Réduction aux enfants de moins de 16 ans.

N'hésitez pas à vous inscrire au plus tôt.

Retroubado familialo

Vai faire quaranto-cinq an pèr lou quatorge de juliet 2015 que s'acampèn regulieramen, de fes que i'a tres-cènt liunchen parènt. E acò es pèr nàutri tóuti, uno agradivo journado.

Acò se passo dins la Droumo, prouvinço de mis aujòu meirena. Proun de tèms acò chanjavo de liò dins mant un vilajoun, mai desempièi quàuquís an, se fai cado annado au mume liò, à Sant-Nasaire-lou-Desert, un di galant vilajoun d'aquesto Droumo. Fau saupre que s'aquesto poulido cièuta se dis « lou desert », es pèr-ço-que de siècle de tèms i'avié qu'un pichot camin pèr lis miòu e lis ase pèr ié veni. A quàuquís annado d'acò, noste cousin, lou curat Grassot (proun long-tèms avian pas mens de siès prèire de la famiho pèr dire la messo, mai à l'ouro d'aro n'en resto plus que dous), nous fagué vèire, lors d'un de nòstis acamp, de foutò que fuguèron pres pèr lou jour de l'inauguracioun dóu proumié camin pèr li carreto, bèn segur pancaro enquitrana, alor qu'un fube de persounalita participavon à un agradiéu banquet.



A miejour, avèn un aperitiéu familial e aqui s'escambion tóuti li nouvello emé, subretout, li maridage, li neissènço e, mau-grat tout, li decès.

Bèn-lèu, s'istalon de taulo de mant un coustat e se reprèn de forço pèr tóutis aquéli que fan pas lou penequet o que fan un councons de bocho.

Mai lou tèms passo lèu e, pèr mai que d'un, lis à-diéu-sias en souvetèn de se revèire l'an que vèn, se fan freiralamen, e tout s'acabo pèr aquest an.

Pèire Courbet, de Castèunòu

Retrouvailles familiales

Cela fera quarante-cinq ans le quatorze juillet 2015, que nous nous réunissons tous les ans, parfois jusqu'à trois cents parents éloignés, et cela constitue pour nous une agréable journée.

Cela se passe dans la Drôme, province de mes aïeux maternels. Durant pas mal de temps on changeait de lieu, mais depuis quelques années cela se fait au même endroit, à Saint-Nazaire-le-Désert, un de ces agréables petits villages de la Drôme. Il faut savoir que cette jolie cité est appelée « le désert », parce que des siècles durant on ne pouvait l'atteindre que par un petit chemin muletier. Il y a quelques années, notre cousin, l'abbé Grassot (durant longtemps, nous eûmes pas moins de six prêtres dans notre famille pour dire la messe, mais aujourd'hui ils ne sont plus que deux), nous montra lors de l'une de nos réunions, des photos prises le jour de l'inauguration du premier chemin pour les charrettes, bien sûr non encore goudronné, alors que de nombreuses personnalités participaient à un agréable banquet.

A midi, c'est l'heure de l'apéritif familial où s'échangent toutes les nouvelles avec, surtout, les mariages, les naissances, mais aussi les décès.

On installe alors les tables un peu partout, et on reprend des forces, surtout ceux qui ne font pas la sieste ou qui ne font pas un concours de boules.

Mais le temps passe vite et pour plus d'un, les adieux en souhaitant de se revoir l'an prochain, se font fraternellement, et tout s'achève ainsi pour cette année.

Pour tout renseignement : Anne et René 04 90 22 16 83

Retrouvez le calendrier des randonnées sur le site internet du FRL.

Danse Trad

Les 2^e et 4^e vendredis du mois au Château de la Chapelle, salle des expositions. Gratuits et ouverts à tous.

Prochains ateliers :

vendredi 9 octobre, 19h-0h (19h : les confirmés commencent | 20h : les débutants les rejoignent). Apportez votre

pique-nique à partager.

vendredi 23 octobre, 19h30-21h (tous niveaux)

Renseignements auprès de Mireille au 04 90 22 04 42.

Rappel : Arrêt des activités pendant les vacances scolaires.

Pour les vacances de la Toussaint, pas de cours du 19/10/15 au 01/11/15.

Reprise des cours le lundi 2 novembre.